

FICHE FORMATION

CAP Equipier Polyvalent du commerce

Objectifs :

Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Equipier Polyvalent du commerce est un diplôme d'Etat officiel de niveau V reconnu par tous les professionnels de la vente. Le titulaire de ce diplôme travaille sous la responsabilité d'un commerçant ou d'un responsable de rayon. Il réceptionne les marchandises, prépare et met en valeur les produits, accueille, conseille le client et conclut la vente de produits divers, effectue l'encaissement, surveille l'état des réserves et nettoie les équipements, le matériel et l'espace de vente.

Ce diplôme vous permet de travailler dans tous les commerces alimentaires ou d'équipements courants de type : épicerie, boulangerie, pâtisserie, primeur, fromagerie, charcuterie, poissonnerie, bijouterie, boutiques de prêt à porter etc... Après avoir obtenu votre diplôme, vous pourrez exercer le métier de vendeur.

Prérequis :

- Signer un contrat d'apprentissage ou Pour un contrat d'apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans révolus ;
- Sortir de 3ème.

Aptitudes :

- Réaliser un contrôle quantitatif des livraisons à partir du bon de commande, du bon de livraison et du contenu de la palette
- Compléter un tableau décrivant les anomalies de livraison
- Calculer les stocks, les ventes et les quantités à commander
- Placez les produits dans les rayons
- Compléter les bons de commandes

Compétences :

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Sens relationnel
- Résistance physique
- Rapidité

Disciplines étudiées :

DOMAINE PROFESSIONNEL :

- Vente, accompagnement de la vente
- Méthodologie de la nutrition et de l'hygiène
- Réception, mise en stock des produits
- Approvisionnement et rangement des produits
- Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles
- Informatique

DOMAINES GÉNÉRAUX :

- Français
- Histoire et géographie
- EEJ
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Arts appliqués
- Langues
- EPS

Méthodes mobilisées :

CCF et / ou ponctuel

Modalités d'évaluation :

Évaluations en Centre de Formation et en entreprise
Passage de l'examen à l'issue de la formation

Accessibilité :

Tous publics.

Délais d'accès :

Rentrée de septembre à décembre.

Informations pratiques :
